

Accompagnement
technique en
urbanisme



AGENCE
TERRITORIALE
D'INGÉNIERIE
PUBLIQUE

Mission accompagnement technique en urbanisme

L'élaboration d'un document d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme communal ou intercommunal, carte communale) est l'occasion de traduire le projet du territoire au regard des enjeux d'aujourd'hui et de demain (adaptation au changement climatique, préservation des sols et de la biodiversité, logement pour tous...).

C'est également une procédure complexe dont le cadre législatif et réglementaire change constamment. Il en va de même pour les évolutions du document rendues nécessaires au fil du temps.

Les équipes de l'ATIP disposent d'une expérience éprouvée dans l'accompagnement des collectivités pour l'élaboration ou l'évolution de leur document d'urbanisme. Elles interviennent en étroite collaboration avec les élus et les services de la collectivité. Elles veillent au respect des objectifs définis par les élus, à la sécurisation juridique de la démarche et à une planification ancrée dans les réalités de terrain, en assurant le lien avec l'application du droit des sols (ADS) et l'aménagement opérationnel.

En amont et en aval d'une procédure de PLU, l'ATIP peut aussi accompagner le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité, ou bien encore le suivi de la mise en œuvre du document d'urbanisme.

L'ATIP vous accompagne

- **Pour un conseil préalable** au lancement de la procédure,
- **Pour aider à l'émergence d'enjeux partagés** et à leur traduction dans la réglementation d'urbanisme,
- **Pour définir et mettre en œuvre une gouvernance adaptée,**
- **Pour définir et mettre en œuvre la concertation avec le public,**
- **Au niveau technique,** pour élaborer le programme et l'enveloppe financière de la mission et en suivre la réalisation, pour articuler les collaborations des différents acteurs et veiller à la qualité du document d'urbanisme,
- **Au plan administratif,** pour préparer les projets de délibérations, arrêtés et courriers, préparer les marchés publics, organiser les enquêtes publiques et autres moments de participation du public.

Les + de l'ATIP

- **Une équipe-projet experte, pluridisciplinaire et dédiée**
comprenant un chef de projet localisé sur le territoire, épaulé par un assistant d'études, un technicien en aménagement et un chargé de procédures. Cette équipe réalise certaines missions d'urbanisme en régie (déclaration de projet, modification simplifiée, modification de droit commun, révision allégée de PLU(i), mise à jour des servitudes d'utilité publique (SUP)...). Pour d'autres missions de plus grande ampleur, elle aide la collectivité à recruter un prestataire spécialisé et suit la bonne exécution des études.
- **La mobilisation en continu d'une équipe d'experts thématiques**
urbanisme, aménagement, droit des sols, environnement, informatique, SIG, juriste...
- **Un travail avec le réseau d'ingénierie d'Alsace**
foncier, gestion des eaux, qualité architecturale et patrimoine, économie, etc.
- **Une veille juridique et technique**
Diffusée aux membres de l'ATIP, elle aborde plusieurs fois par an les nouveautés techniques et juridiques dans les champs de compétence de l'ATIP.
- **Des conseils gratuits en urbanisme et en aménagement**

Comment mobiliser les équipes de l'ATIP ?

La contribution pour la mission accompagnement technique en urbanisme est de **306 € / demi-journée**, correspondant aux frais occasionnés par la mise à disposition des services de l'ATIP mobilisés pour la mission.

Pour chaque projet il convient de contacter le responsable de votre territoire qui vous proposera un cadre opérationnel et conventionnel adapté à vos besoins (voir la page contacts).



Chiffres clés



80

nouvelles opérations
par an en moyenne ¹



28

experts & techniciens



dont
20

en territoire

¹ Pouvant concerner des PLU(i), des SCOT et des cartes communales

Contactez nos équipes

HAGUENAU

3 Rue du Tournoi
67500 Haguenau

Marie-Paule Georgel

Responsable du territoire Nord

T. : 03 68 33 87 27

Secrétariat : **Elisabeth Bayen**

T. : 03 68 33 87 20

SAVERNE

1 route de Maennolsheim
67703 Saverne

Jean-Baptiste Alberico

Responsable du territoire Ouest

T. : 03 68 33 85 86

Secrétariat : **Valérie Hoffmann**

T. : 03 68 33 87 06

OBERNAI

53 rue de Sélestat
67210 Obernai

Paulette Albert

Responsable du territoire Sud

T. : 03 88 76 66 77

Secrétariat : **Florence Andelfinger**

T. : 03 68 33 85 80

ANTENNE ADS DE MOLSHEIM

8 rue Jacques Coulaux
67120 Molsheim

Nathalie Nouknaf

Responsable de l'antenne

Responsable PLUi et projets de territoire

T. : 03 68 33 85 86

Pour plus de renseignements

→ **contact@atip67.fr**

→ **www.atip67.fr**

STRASBOURG

Espace Vauban
3 rue Gustave Adolphe Hirn

67000 Strasbourg

Secrétariat : **Lydia Wolf**

T. : 03 88 76 67 03

→ *DIRECTION*

Florence Wiel

Directrice

T. : 03 88 76 63 63

→ *GESTION ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE*

Monique Oechsel

Directrice adjointe - Secrétaire Générale

T. : 03 88 76 65 63

→ *FORMATION*

Isabelle Werckmann

Responsable ressources métiers

T. : 03 88 76 67 78

Lucie Heiligenstein

Assistante de formations

T. : 03 88 76 67 78

→ *PAIES ET LISTES ÉLECTORALES*

Gildas Mignot

Responsable d'unité

T. : 03 88 76 64 50

→ *SYSTÈMES D'INFORMATION / MISSION DIA*

Eric Soeder

Responsable des systèmes d'information

T. : 03 88 76 62 14

→ *INFORMATION GÉOGRAPHIQUE*

Betty Desjardin

Référente Information Géographique

T. : 03 88 76 68 07

→ *CONFORMITÉ ET CONTRÔLE*

Cédric Wilt

Responsable d'unité

T. : 03 69 33 21 89